

AVANT-PROPOS (PRESQUE) FABULIQUE

*Errer dans un jardin, s'égarer dans un bois,
Se coucher sur des fleurs, respirer leur haleine,
Écouter en rêvant le bruit d'une fontaine¹...*

La Fontaine, que l'on écoute en rêvant (si j'ai bien lu), est au programme de l'agrégation – ou plutôt un bouquet de ses « fleurs », un choix dans ses rêveries, un caprice poétique –, comme la moitié d'une œuvre, un extrait *ad usum scholarum* : les livres I à VI d'un texte que la tradition éditoriale nomme les *Fables*, autour desquels sont disposées tel un feuillage d'agrément, quelques pièces de prose et de poésie².

Quel esprit un tant soit peu *réaliste* pourrait-il supposer qu'une telle composition soit le produit impur d'un compromis bureaucratique ? Je me souviens pour ma part y avoir immédiatement perçu à l'œuvre le savoir-faire incomparable, reconnaissable entre tous, d'un poète. Depuis, les faits m'ont (amplement) donné raison : je les consigne ici en peu de mots.

Un auteur, *M. de la Fontaine*, a soumis au jury un ouvrage de sa composition, qu'il n'avait plus eu l'occasion de faire paraître *à part* depuis sa première et seule édition séparée (en 1668). Le texte que le jury a mis au programme est alors *à peu près* le recueil de 1668, à quelques petites erreurs matérielles près, *insignifiantes*. Je profite de l'espace qui m'est alloué pour les corriger :

– le titre exact est *Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine*³. Il comporte nos six livres de fables, précédés des pièces en prose et suivis d'un « Extrait du Privilège du Roi » ;

1. LA FONTAINE, *Le Songe de Vaux*, dans *Œuvres diverses*, éd. P. Clarac, Paris, Gallimard, 1958, p. 86. Toutes les références aux fables dans le présent volume seront données dans l'édition suivante : LA FONTAINE, *Fables*, préface de J.-C. Darmon, dossier et notes par J.-C. Darmon et S. Gruffat, Paris, Librairie générale française, Le Livre de Poche, coll. « Classiques », 2002.
2. Le BOEN du 10 mars 2011 précise dans un style que l'on sent allègre (quoique sobre) : « compris les "Dédicace", "Préface", "Vie d'Ésope" et "À Monseigneur le Dauphin", pages 35-61 ».
3. Sous trois éditions : 1) Paris : D. Thierry et C. Barbin, 1668, 2 vol. in-12 ; 2) Paris : D. Thierry, 1668, in-4° ; 3) Paris : C. Barbin, 1668, in-4°.

- les pièces en prose initiales intègrent, outre la dédicace en prose, la « Préface » et « La Vie d'Ésope le Phrygien », un texte de sept pages situé juste avant la première des pièces de poésie et intitulé « Table des Fables⁴ » ;
- l'ordre de disposition des fables a pu exceptionnellement bouger⁵ ;
- les titres ont pu, tout aussi exceptionnellement, varier⁶ ;
- chaque fable – à l'exception des deux dernières – suit une gravure⁷.

Comme tout le reste est *absolument identique* (excepté l'orthographe et la ponctuation), on conviendra aisément qu'il est sans doute plus décisif – et à coup sûr plus élégant – de faire comme si le texte au programme de l'agrégation 2012 était vraiment de La Fontaine, je veux dire, comme si l'objet du délit n'était pas la moitié d'un autre livre (coédité depuis 1692 par La Fontaine, encore lui, Barbin, Charpentier, Darmon, Gruffat et quelques autres), mais un ouvrage singulier, indépendant, *réussi*, une œuvre à part entière – et dont le succès immédiat aurait permis toutes les recompositions à venir...

Lectures de La Fontaine. Le recueil de 1668 : tel est donc le premier parti pris du présent volume, car toute critique un tant soit peu cohérente est de parti pris ; ou comme le dit Barthes sur un sujet proche⁸, « la première règle objective est ici d'annoncer le système de lecture, *étant entendu qu'il n'en existe pas de neutre* ». Et en composant aujourd'hui à notre tour un recueil (de textes critiques) sur le recueil (de poésies) de 1668, nous nous en sommes tenus également à ce principe d'organisation aussi simple qu'éloquent : rassembler qui se ressemble (du point de vue des systèmes de lecture, s'entend).

Le lecteur est alors invité à un double parcours, dans l'univers textuel de La Fontaine bien évidemment, mais tout autant dans le paysage critique contemporain :

- tour à tour s'initiant aux questionnements de la métrique avec des théoriciens du vers français (Guillaume Peureux, Benoît de Cornulier) ;
- expérimentant les dispositifs possibles du texte dans l'optique d'une rhétorique de la lecture (Marc Escola, Alain Brunn, Christine Noille, Alain Cantillon) ;
- s'interrogeant sur ce que signifie ou plutôt comment signifie un énoncé poétique en contexte – en questionnant la *politique* de l'écriture lafontainienne (Arnaud Welfringer), la *philosophie* d'un écrire en poésie (Dinah Ribard), l'*exemplarité* d'une énonciation fabuleuse (Laurence Giavarini) ;

4. Nous en donnons l'édition dans le présent volume, dans la partie « Documents de travail ».

5. Les fables IV, 21 et 22 sont insérées dans le recueil de 1668 à la fin du livre III, sous les numéros III, 19 et III, 20.

6. La fable III, 1 est intitulée dans le recueil de 1668 : « Le Meunier, son Fils & leur Âne » ; en 2002 (comme en 1692) : « Le Meunier, son Fils et l'Âne ».

7. Gravures non signées. L'histoire littéraire nous a appris depuis longtemps qu'elles sont le fait du grand graveur François Chauveau.

8. *Sur Racine*, « III. Histoire ou Littérature ? » (1963), *Ceuvres complètes*, Paris, Le Seuil, t. II, 2002, p. 194. Nous soulignons.

- dépliant les traditions et les filiations poétiques et morales dans des approches héritées de la philologie (Boris Donné, Emmanuel Bury, Charles-Olivier Stiker-Métral);
- poursuivant des investigations croisées sur les modalités de l'inscription allégorique dans le genre de la fable (Sabine Gruffat, Céline Bohnert);
- se livrant enfin à des parcours herméneutiques variés à travers les prés, les bois et les rives prochaines du poème (Olivier Leplatre, Isabelle Trivisani-Moreau, Sylvie Requemora-Gros).

Qu'il y ait aussi des résonances, des harmoniques qui s'établissent sur des motifs proches d'une partie à l'autre, parfois en miroir inversé, des retours, des points de rupture, des lignes de fuite, ne sera pas pour surprendre l'amatteur des *Fables choisies*, lui qui sait si bien goûter et jouir de l'œuvre mêlée, « fuyante proie⁹ »...

Et puisque le présent volume est une invitation à relire, nous donnons à méditer une relecture exemplaire : le « Commentaire littéraire et grammatical » que Charles Nodier livre en 1818 sur chacune des cent vingt-quatre fables composant le recueil des livres I-VI¹⁰. Où l'on fera l'épreuve de ce que *critiquer* a pu vouloir dire. Car

[...] *il n'est rien*

Qui ne me soit souverain bien,

*Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique [...]*¹¹.

9. *Fables*, X, « Discours à Madame de la Sablière », p. 299.

10. Nous en donnons l'édition dans le présent volume, dans la partie « Documents de travail ».

11. LA FONTAINE, *Les Amours de Psyché et Cupidon*, *Œuvres diverses*, *op. cit.*, p. 258.